

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 87276 du 8 décembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « systèmes d'information et de communication »

NOR : INTJ1428568S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 81332 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1426778S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2015:

Lacaze, Xavier	Nigend : 171 183	Numéro de livret de solde : 8 025 850
Silva Sampaio, Alexis	Nigend : 174 591	Numéro de livret de solde : 8 028 090

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2015:

Binetruy, Olivier	Nigend : 237 405	Numéro de livret de solde : 8 082 239
Coppitters, Cyrille	Nigend : 204 320	Numéro de livret de solde : 8 059 938
Bajon, Julien	Nigend : 307 869	Numéro de livret de solde : 8 091 498
Blanes, Julien	Nigend : 202 949	Numéro de livret de solde : 8 058 264
Becker, Vincent	Nigend : 242 455	Numéro de livret de solde : 8 088 492

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS